

Groupe Ecologiste de Paris

Paris, le 12 février 2020

Madame Fatoumata Koné
Conseillère de Paris
Vice-Présidente du Groupe Écologiste au Conseil de Paris

Monsieur Didier LALLEMENT
Préfet de Police
Préfecture de Police
1 bis rue de Lutèce
75004

Monsieur le Préfet,

La mort d'un jeune demandeur d'asile dans le campement de rue de la porte d'Aubervilliers, le 20 janvier dernier, est une nouvelle illustration tragique de la situation indigne dans laquelle vivent des centaines de personnes exilé.e.s à Paris, et plus particulièrement dans le nord-est parisien où des opérations d'évacuation sont régulièrement menées par les forces de police.

Si le nombre de morts sur ces campements de rue n'est pas plus élevé aujourd'hui, alors que la crise de l'accueil a débuté en 2015, c'est sans doute en grande partie grâce aux associations humanitaires qui œuvrent quotidiennement auprès de ces publics vulnérables pour leur permettre de répondre à leurs besoins élémentaires, à travers les distributions de nourriture notamment.

Or, comme cela a été porté à votre connaissance par des courriers du 12 novembre 2019 et du 2 janvier 2020 de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et de Médecins du Monde, la tenue d'opérations de police visant au contrôle d'identité des personnes à proximité immédiate des lieux d'aide humanitaire, d'accompagnement social ou de soins, est de nature à dissuader les personnes en détresse de venir bénéficier de ces aides dont elles ont pourtant grand besoin.

Nous tenons donc à appuyer la demande faite par ces associations de vous rencontrer, afin de trouver au plus vite des solutions à cette situation à laquelle, nous le savons, vous êtes particulièrement attentif.

Nous vous remercions pour l'attention que vous pourrez porter à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

